

Les Éco Trophées du cadre de vie

Le jeudi 1er octobre 2009 s'est déroulée à Paris (75) la remise des prix du 1er challenge annuel valorisant l'engagement des professionnels du cadre de vie en matière de développement durable : les Éco Trophées du cadre de vie.

Cette manifestation était organisée par le Groupe J, en partenariat avec Rustica. 60 dossiers présentés par 50 sociétés ont été analysés par un jury référent en matière de développement durable, composé de 23 experts présidés par Jacques Legros.

Trophée de l'année 2009 Éco Produit : Bactériosol de SobacCe procédé unique de fertilisation naturelle et durable développe l'humus doux du sol par l'action d'un écosystème issu de composé végétaux. Il se présente sous la forme de granulés à épandre une ou deux fois par an. Ce produit améliore la qualité de l'air en fixant le carbone et l'azote dans le sol sous forme organique, en limitant les dégagements de gaz à effet de serre et d'ammoniac. Au niveau de la production de Bactériosol, le bilan carbone est amélioré de 2,3 par rapport à celui d'un engrais azoté. En 2009, Bactériosol se décline sous deux appellations :- Potager : en sac de 3 kg pour 100 m².- Plantations : en sac de 3 kg pour 150 m².

Trophée de l'année 2009 Éco Management : Clayrton's. L'entreprise Clayrton's est spécialisée dans les emballages décoratifs pour plantes et fleurs coupées. Elle s'adresse aux fleuristes et ne vend qu'aux professionnels. Il y a trois ans, la société a mis en place des mesures très concrètes à tous les niveaux afin de réduire son empreinte écologique, en impliquant tous les personnels de l'entreprise. Cette démarche a été baptisée Greenpower. En 2007, Clayrton's a d'abord négocié avec EDF un contrat « électricité verte », qui garantit que l'électricité consommée est produite à base d'énergies renouvelables. Près de 3/4 du chiffre d'affaires sont réalisés avec des produits fabriqués en France et qui voyagent peu. 100 % des produits sont imprimés avec des encres à l'eau. Les supports en polypropylènes sont oxo-biodégradables, ce qui diminue par cinquante la durée de vie des produits. 100 % des papiers kraft sont issus de forêts gérées durablement et certifiées par des labels (PEFC notamment).

Les trophées de la catégorie végétal : éco produit

Évaluation du site

Le site Internet du magazine Rustica présente la publication, diffuse un agenda événementiel ainsi que des articles concernant le jardinage et son actualité, via les blogs de la rédaction.

Cible
Spécialisée

Dynamisme* : 2

* pages nouvelles en moyenne sur une semaine

Trophée d'or : Hortitouraine pour Vivénat, gamme de 40 plants de légumes et 6 variétés d'aromatiques certifiés Agriculture Biologique présentés dans un emballage en bois de peuplier et papier kraft, avec des encres naturelles. La zone de diffusion de cette gamme est limitée à 350 à 400 km autour du site de production.

Trophée d'argent : Plan pour les semences de Fleurs pour papillons de Royalfleur.

Trophée de bronze : Plan pour la gamme éco jardin de Caillard.

Les trophées de la catégorie Produits pour jardin : éco produit

Grand trophée d'or : **Sobac** pour son produit **Bactériosol** jardin.

Trophée d'argent : DCM Soprimex pour son Éco Terreau. Celui-ci est présenté en sacs de 40 litres 100 % bio. C'est un terreau enrichi avec un **engrais** organique, de l'argile et des algues. Il permet une réduction de 30 % du nombre des arrosages. Il peut nourrir les plantes durant 100 jours (engrais organique multi-intrants NPK 7-7-10 et 9-3-3. Il est utilisable en agriculture biologique.

Trophée de bronze : Or Brun pour son Authentique **Fertilisant** toutes plantes, un amendement organique obtenu par compostage de fumiers de volaille et de cheval dans lequel est ajouté un compost d'algues marines récoltées sur les côtes vendéennes.

Les trophées de la catégorie protection, accessoires : éco produit

Trophée d'or : Soprimex pour ses packs de pots Wimpi. Les pots sont à base d'amidon de pommes de terre et de fibre de bois non traitées. Ils ne produisent aucun déchet lors de leur fabrication et sont entièrement biodégradables. L'emballage est certifié Imprim'Vert.

Trophée d'argent : Oriaz pour son arrosoir solaire constitué d'un goutte-à-goutte conique sur lequel s'adaptent des bouteilles du commerce.

Trophée de bronze : Biolandes pour son paillis de Miscanthus sous la marque Pin Décor. La culture du miscanthus est réalisée sans herbicide, insecticide et fongicide.

Les trophées de la catégorie Aménagement □ Décoration : éco produit

Trophée d'or : Silvadec pour ses lames de terrasse Elegance, de la marque Forexia. Destinées aux aménagements extérieurs de tous types, elles sont garantie 25 ans contre les attaques de champignons et de termites. Sans entretien, sans produit toxique, fabriquées à base de produits recyclés, ses couleurs sont durables.

Trophée d'argent : Clayrton's pour son Kraft recto verso.

Trophée de bronze : Fermob pour sa table Deauville Friends, dont l'éco conception garantit le « 0 chute » de tôle et 0 rejet de peinture, en métal 100 % recyclable avec des peintures 100 % écologiques.

Les trophées de la catégorie Animal de Compagnie : éco produit

Grand trophée d'or : Vitakraft pour sa litière verte 100 % naturelle et recyclable à base d'argile verte.

Trophée d'argent : Amblard pour sa production de coraux vivants.

Trophée de bronze : Tetra pour son produit de traitement de l'eau des aquariums Easy Balance.